



Erreur sur le procès verbal de convocation

Par Thomas 5000

Bonjour

Le gendarme m'a rendu le procès-verbal de convocation de notification d'ordonnance pénale délictuelle.

Et dans le rappel des fait reproché (positif au cannabis) il y a une erreur sur l'immatriculation du véhicule (véhicule de service)

Y'a-t-il moyen d'annuler la procédure ?

Merci d'avance

Par lavigie

Bonjour

Non, le délit est constitué quelque soit le véhicule conduit ou son immatriculation ou pas d'immatriculation du tout .

Par Thomas 5000

Merci du renseignement